Case
FRC
1809

ADRESSE

DU MAIRE ET DU PROCUREUR

DE LA COMMUNE DE COGNAC,

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Cognac, le 11 août 1792, l'an quatrième de la destruction & de la pulvérisation des tyrans.

LÉGISLATEURS,

LES magistrats du peuple doivent instruire les représentans de l'esprit qui l'anime.

Vous avez déclaré la patrie en danger, mais nous vous annonçons qu'elle est sauvée, si par-tout les hommes se lèvent comme ici pour voler à sa défense.

Le 5 de ce mois on commença l'enrôlement dans tous les chef-lieux du canton du département de la Charente; avant midi il y eut dans notre seul district, l'un des plus petits de l'Empire, six cent cinq hommes d'enrôlés pour les frontières; si tous les autres districts contribuent dans cette proportion,

vous pouvez compter ſur un renfort de cinq cent mille hommes pour cette première demande.

Nos volontaires ſont jeunes, gais, diſpos, vigoureux; ils ont l'ame des Coclès & les bras de Milon.

Que les Coriolans frémiſſent, que les tyrans tremblent, l'heure de leur deſtruction eſt ſonnée; qu'ils s'avancent ces vils troupeaux d'eſclaves enrégimentés; les hommes libres les ont meſurés de l'œil, ils s'élancent & la mort les précède.

La ſeule ville de Cognac, qui n'a que trois mille cinq cents habitans, a fourni à la première levée près de cinquante hommes; & à celle-ci, au-deſſus de ſoixante.

Elle a donné, l'an dernier, 6000 livres à ſes volontaires; elle s'occupe à renouveler ce don pour ſoulager les familles de ceux qui partent dans cette circonſtance.

Le canton de Rouillac a fourni cent ſoixante-dix hommes, celui de Jarnac cent trente, celui de Châteauneuf cent dix-ſept, & celui de Cognac cent huit.

Preſque tous ſont de riches cultivateurs qui laiſſent avec confiance à leurs municipalités, à leur voiſins & à leurs amis, l'adminiſtration de leurss biens & le ſoin de leurs familles.

Nous ne finirions pas, Légiſlateurs, ſi nous entreprenions de vous inſtruire de tous les traits de civiſme dont nous ſommes ici continuellement les témoins: tous voudroient partir; & ſi on ne retenoit leur ardeur, nos villes & nos campagnes deviendroient déſertes: des armes, des vivres, des munitions, des clubs patriotes; & quelque ſoit la maſſe des ennemis, nous aurons bientôt triplé, quadruplé leur nombre.....

Voilà pourtant, Légiſlateurs, l'ouvrage de ces ſociétés patriotiques, de ces *Jacobins ſans-culottes* dont on dit tant de mal, & qui ſont ſi déteſtés des

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

honnêtes gens, parce qu'ils prêchent la sainte égalité, qu'ils instruisent les hommes, & qu'ils proscrivent l'égoïsme & le préjugé & la tyrannie.

Nous sommes avec un profond respect,

Le maire & le procureur de la commune de Cognac,

Signé ALBERT, maire, FEBVRE, procureur de la commune.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.